



MA SÉCURITÉ
À BORD ET AUX ALENTOURS
DE L'AUTOBUS

Prudence, calme et respect



Chers parents,

Voici quelques règles simples relatives au transport par autobus scolaire. Nous vous invitons à en prendre connaissance et en discuter avec votre enfant afin de nous aider à promouvoir la sécurité et le respect à bord des véhicules scolaires.

EN ATTENDANT L'AUTOBUS...

- Je suis convenablement vêtu par température froide ou pluvieuse.
- J'arrive à temps au point d'arrêt qui m'a été désigné.
- J'attends l'arrêt complet de l'autobus avant d'y monter.
- Je me place à la file indienne.
- Je laisse monter les plus petits d'abord.

À BORD DE L'AUTOBUS...

- J'adopte un comportement respectueux.
- Je prends mon siège calmement.
- J'occupe toujours le même siège ou celui assigné par le chauffeur.
- Je demeure toujours assis dans l'autobus, et ce, jusqu'à ce que le véhicule soit complètement arrêté.
- Je laisse l'allée libre de tout obstacle et je tiens mes bagages sur moi (sac d'école, boîte à lunch, etc.).
- Je parle à voix basse et j'évite de déranger le chauffeur.
- Je m'abstiens de manger ou de boire dans l'autobus.
- En cas de panne ou d'accident, j'attends les instructions du chauffeur avant de quitter l'autobus.
- J'utilise la porte de secours en cas d'urgence seulement.

POUR ÉVITER UN ACCIDENT...

- Je ne cours jamais à la rencontre de l'autobus.
- Je regarde à gauche et à droite avant de traverser.
- J'attends que l'autobus soit arrêté avant de m'en approcher ou d'y monter.
- Je monte et je descends de l'autobus sans bousculer les autres.
- Je me lève seulement lorsque le véhicule est complètement arrêté.
- Je ne sors jamais la tête, les bras, les mains ou tout autre objet par la fenêtre de l'autobus.
- Je m'éloigne suffisamment de l'autobus pour être bien vu du chauffeur.
- J'attends le signal du chauffeur avant de passer devant l'autobus.

SI TU NE RESPECTES PAS LES RÈGLES...

- Un 1^{er} manquement = un 1^{er} avertissement.
- Un 2^e manquement = un dernier avertissement.
- Un 3^e manquement = une suspension du transport.



POUR TA SÉCURITÉ ET CELLE DES AUTRES...

Il est interdit de transporter des équipements, tels des : *

- skis, planches et raquettes à neige ;
- bâtons et sacs de hockey, traîneaux, traînes ;
- patins à roues alignées et patins à glace sans protège-lame qui ne sont pas placés dans un sac protecteur ;
- instruments de musique de plus de 60 cm ;
- objets pouvant blesser (exemple : parapluie à bout pointu).
- Aucun objet ne doit être placé dans l'autobus de façon à restreindre le passage d'accès à la porte de secours; l'allée doit toujours rester libre.

** Le code de la sécurité routière nous y oblige.*

Pour nous joindre :

Service du transport scolaire au **418 652-2121, poste 4118**



Commission scolaire des

DÉCOUVREURS

Tout pour ouvrir ses horizons

945, avenue Wolfe

Québec (Québec)

418 652-2121

desdecouvreurs.ca